

## **Proposition du Comité du parti à l'assemblée des délégués de l'UDC Suisse du 14 janvier 2017 au Châble (VS)**

---

Le 9 février 2014 le peuple et les cantons ont approuvé l'initiative UDC contre l'immigration de masse.

Le peuple a ainsi clairement exprimé sa volonté de ne plus accepter les conséquences négatives d'une immigration de masse qui échappe à tout contrôle.

La majorité du Parlement et du Conseil fédéral a refusé d'appliquer ne fût-ce qu'un seul point de ce mandat constitutionnel.

La situation actuelle se présente donc comme suit:

- la Suisse ne gère pas de manière autonome l'immigration sur son territoire;
- elle ne fixe pas de plafonds et de contingents annuels;
- le regroupement familial n'est pas restreint;
- les prestations sociales ne sont pas réduites;
- il n'existe pas de véritable préférence nationale.

Partant de ces constats, l'assemblée des délégués décide ce qui suit:

- l'UDC ne veut pas d'un semblant de référendum, car cela n'apporterait pas de solution au problème de l'immigration de masse incontrôlée;
- Le Bureau de la direction du parti est chargé de présenter à l'assemblée des délégués du 24 juin prochain des variantes de solutions sur la manière de stopper l'immigration démesurée. Le faux principe de l'actuelle libre circulation des personnes doit être éliminé et l'immigration doit à nouveau être gérée de manière autonome. Il s'agira de vérifier s'il suffit à cet effet de résilier l'accord de libre circulation des personnes ou s'il faut prendre des mesures supplémentaires.